

LA DÉTERMINATION NOMINALE DU CIRA

N'Guessan Edmonde-Andréa ALLA

Université Félix Houphouët-Boigny

andreaalla20@gmail.com

Résumé : L'article présente la détermination nominale du cira, une langue gur, parlée dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Dans ce travail, l'analyse a porté sur les unités du lexique employées pour marquer le possessif, l'actualisateur nominal, le démonstratif et le numéral dans cette langue. Il s'agissait de définir leurs positions syntaxiques. Il ressort de cette étude que les déterminants nominaux du cira sont soit préposés soit postposés aux noms qu'ils déterminent. En effet, le possessif en cira est toujours préposé au nom qu'il détermine. Tous les pronoms possessifs sont identiques aussi bien au singulier qu'au pluriel aux formes des pronoms personnels du cira. Au pluriel, ces pronoms ne changent pas de forme. C'est plutôt l'objet possédé qui porte la marque du nombre. Concernant l'actualisateur nominal, l'on relève qu'il est toujours préposé au nom. Cet actualisateur correspond très imparfaitement au défini. Il marque plus généralement que l'objet mentionné est repéré dans la situation d'énonciation. Il est marqué par le morphème [a] en cira et est invariable. Quant au démonstratif, il est toujours postposé au nom. Contrairement au possessif qui n'a pas de forme au pluriel parce que c'est l'objet possédé qui porte la marque du pluriel, le démonstratif lui a une forme au singulier et au pluriel. Enfin, le numéral en cira comme déterminant est toujours postposé au nom qu'il détermine.

Mots-clés : Possessif, actualisateur nominal, démonstratif, numéral, cira

NOMINAL DETERMINATION OF THE CIRA LANGUAGE

Abstract: The article presents the nominal determination of Cira, a Gur language, spoken in the North-East of Côte d'Ivoire. In this work, the analysis focused on the lexical units used to mark the possessive, the nominal actualizer, the demonstrative and the numeral in this language. It was a question of defining their syntactic positions. It emerges from this study that the nominal determinants of cira are either preposed or postposed to the nouns they determine. Indeed, the possessive in cira is always assigned to the noun it determines. All the possessive pronouns are identical both in the singular and in the plural to the forms of the personal pronouns of the cira. In the plural, these pronouns do not change form. It is rather the possessed object that bears the mark of the number. Concerning the nominal actualizer, we note that he is always in charge of the name. This actualizer corresponds very imperfectly to the definite. It marks more generally that the object mentioned is located in the situation of enunciation. It is marked by the morpheme [a] in cira and is invariable. As for the demonstrative, it is always postposed to the noun. Unlike the possessive which has no form in the plural because it is the possessed object which bears the mark of the plural, the demonstrative has a form in the singular and in the plural. Finally, the numeral in cira as determiner is always postposed to the noun it determines.

Keywords: Possessive, nominal actualizer, demonstrative, numeral, cira language

Introduction

Le cira est une langue gur de Côte d'Ivoire qui appartient au sous-groupe gurunsi aux côtés de langues comme le dégha, le tem, le lyele, le nuni, le sisala ou le kasim. Manessy (1969) le rattache de très loin aux langues gurunsi central. Situé au Nord-Est de la Côte d'Ivoire, l'espace linguistique du cira se trouve à Bouna. Cette ville est localisée à 604 kms d'Abidjan et est le chef-lieu de la région du Bounkani. Vonkoro, siège du cira est à 1 km de la Volta Noire et à 37 kms au Nord-Ouest de Bouna. A l'instar des langues du monde, plusieurs phénomènes morphologiques s'observent aussi en cira, particulièrement le cas de la détermination nominale. Cette notion de détermination nominale fait l'objet d'étude dans plusieurs travaux. Ainsi, Creissels (1995 : 71) définit cette notion comme : « l'ensemble des opérations par lesquelles l'énonciateur construit un constituant nominal en combinant un lexème substantival d'autres éléments qui précisent d'une manière ou d'une autre la signification de ce lexème ». Cette détermination est aussi saisie comme un processus linguistique consistant à affecter à un nominal un morphème qui lui détermine le nombre et le genre dans les langues française (Par exemple, le cas de « *la mère et les mères ; le bonbon et les bonbons* », les déterminants en italique indiquent à la fois le nombre et le genre des nominaux qu'ils accompagnent.), contrairement aux langues africaines. Ces morphèmes sont des référents qui sont utilisés pour spécifier et actualiser le nom. Cette actualisation du nom est soutenue par Folorunso (2018 : 190) qui affirme que « le déterminant est utilisé pour actualiser le nom, c'est-à-dire, faire sortir le nom de son état virtuel et le mettre dans son état actuel. ». Pour Folorunso, les référents servant pour actualiser les noms sont appelés *déterminants*. Il les identifie comme : « des mots grammaticaux traditionnellement appelés 'articles (défini, indéfini), 'adjectifs non-qualificatifs tels que les adjectifs possessif, démonstratif, interrogatif, exclamatif et indéfini ». Quant à Creissels (1995), le terme de déterminant est utilisé pour étiqueter l'ensemble des unités qui précèdent le substantif. En d'autres termes, l'item qui précède le nom (Boutin, 2007).

Les travaux antérieurs sur le cira de Delafosse (1904), de Brindle (2010) et de Alla (2020) abordent les aspects : lexical, documentaire, phonologique, morphologique et syntaxique du cira. Toutefois, aucune étude approfondie n'a été réalisée sur la langue. La détermination nominale étant perçue comme un phénomène commun à toutes les langues du monde, une enquête sur la langue cira afin d'analyser la morphologie des déterminants et définir leur position syntaxique s'est avérée nécessaire. Cette recherche suscite une problématique à laquelle nous tâcherons de répondre dans notre démarche argumentative : Quelles sont les unités du lexique employées pour marquer la détermination dans cette langue ? Quelle position syntaxique occupe les déterminants du cira ? Pour atteindre notre objectif qui est d'identifier les déterminants du cira et de définir leurs positions syntaxiques, nous proposons les hypothèses suivantes : Il semblerait que les déterminants du cira soient exclusivement le défini et l'indéfini. De même, la recherche postule que l'antéposition est la position syntaxique des déterminants du cira.

La présente étude s'appuie sur le recueil de données de terrain et sur la recherche documentaire. Le corpus est constitué d'un lexique de plus de 500 mots soumis à des locuteurs natifs Cira à Vonkoro. Cette recherche s'est inspirée des travaux de Gross (2012 : 174) « Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du lexique » plus

précisément son chapitre 9 : Les déterminants. Pour lui, « La détermination des substantifs constitue un des chapitres les plus ardues de la grammaire et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il n'existe pas de consensus sur le nombre et la nature des déterminants. Il est clair qu'on ne peut pas les réduire à ce que l'on appelle traditionnellement articles. ». Ainsi, établir une liste exhaustive des déterminants n'est pas une tâche aisée. Contrairement à ceux que l'on peut penser :

Les langues, même les plus proches du point de vue typologique, se comportent de façon très différente dans ce domaine. Le latin n'avait pas d'articles ; certaines langues n'ont pas d'articles indéfinis. Enfin, quelques déterminants sont le lieu d'ambiguïtés importantes : l'article le peut avoir une interprétation anaphorique, cataphorique ou générique. L'article un est aussi un numéral. La forme des est le pluriel de l'indéfini mais aussi la contraction du défini pluriel avec la préposition de.

Gaston GROSS (2012 : 174)

De ce fait, l'analyse des déterminants du cira ne doit pas être calquée sur le modèle du français. En effet, s'il est vrai que l'existence des déterminants est une propriété marquante de beaucoup de langues et bien qu'ils répondent à un même principe général qui justifie le choix d'une dénomination commune, l'identité et le fonctionnement propres des déterminants révèlent, dans chaque langue particulière, des variations suffisamment importantes. Concernant la position syntaxique des déterminants, les langues africaines contrairement à la langue française peuvent à la fois antéposer et postposer les déterminants. Delplanque (2009) affirme que l'actualisateur nominal du dagara et koromfé est préposé au nom.

dagara

bɛ / dóg n / daán
ils /ont fait/ du dolo

bɛ / dóg n / **a** daán
ils /ont fait / le dolo

koromfé

baa / vaga / dom / ba / bɛnɛ
nég / chien / un / nég / est venu
Aucun chien n'est venu

a vaga / kong / bɛ/ bi
act chien / dém / venir / interrog
Le chien est-il venu ?

Alain DELPLANQUE (2009 : 17)

Aussi dans une autre langue, le mërêzon, Kossonou (2007 : 225) révèle que : « le défini est marqué par le morphème kí qui se place toujours après le nom qu'il spécifie ou détermine. (bàdú a kú jýànì **kí** ; /Badou/Acc/tuer/mouton/DEF ; « Badou a tué le mouton ») ». A l'image de ces langues africaines évoquées ci-dessus, les déterminants du cira sont soit préposés, soit postposés au nom qu'ils déterminent. Ce travail sera axé sur quatre points essentiels : d'abord le déterminant possessif, ensuite l'actualisateur nominal, puis le déterminant démonstratif, enfin le déterminant numéral.

1. Le possessif

Le possessif marque l'appartenance. Il indique que les choses auxquelles il s'ajoute appartiennent à quelqu'un ou à quelque chose. En cira, le possessif admet six pronoms qui sont les pronoms possessifs. Pour Gross :

L'attribution des possessifs à la classe des déterminants est un fait récent, qui ne rend pas compte cependant de la nature syntaxique réelle de ces éléments. Si le substantif qui suit est un prédicat, alors le possessif peut être analysé comme un argument-sujet : « Paul fait un voyage, le voyage que Paul a fait, le voyage de Paul, son voyage » ou un argument-objet : « On a procédé à l'exécution du condamné, l'exécution du condamné à laquelle on a procédé, l'exécution du condamné, son exécution ». Si le substantif est un concret, alors le possessif peut désigner le sujet d'un verbe comme posséder : *son vélo = le vélo qu'il possède.*

Gaston GROSS (2012 : 176)

Ces pronoms permettent alors d'identifier un élément ou d'y référer quand il est déjà connu de l'interlocuteur. En cira, les possessifs ont les structures syllabiques V et CV. Les formes des pronoms possessifs se présentent comme suit :

(01)

Singulier	Gloses
m̂ bĩ	« mon enfant »
ĩ bĩ	« ton enfant »
ũ bĩ	« son enfant »
bĩ bĩ	« notre enfant »
jàbĩ	« votre enfant »
bà bĩ	« leur enfant »

Les pronoms possessifs sont identiques aussi bien au singulier qu'au pluriel aux formes des pronoms personnels du cira. Au pluriel, ces pronoms ne changent pas de forme. C'est plutôt l'objet possédé qui porte la marque du nombre.

(02)

Pluriel	Gloses
m̂ bĩrgà	« mes enfants »
ĩ bĩrgà	« tes enfants »
ũ bĩrgà	« ses enfants »
bĩ bĩrgà	« nos enfants »
jà bĩrgà	« vos enfants »
bà bĩrgà	« leurs enfants »

Dans cette langue, les pronoms ne font pas d'opposition entre le genre +humain/-humain (En samoe, on retrouve l'opposition humain (i / pi) et non humain (ki / ni).), +animé/-animé (En samakune, il existe trois genres pronominaux : animé (a / ki), inanimé (wa / ki), neutre (ka)). (Cf. Delplanque (2009) Les pronoms possessifs du cira peuvent être illustrés dans les exemples suivants :

(03)

[m̀ bì] jó wì-hé
 POSS enfant COP petit-CL
 « Mon enfant est petit. »

(04)

[ì bìr-gà] jó wì-sí
 POSS enfant-CL COP petit-CL
 « Tes enfants sont petits. »

(05)

kìpó h̀ gbógólà-sé [ó nì-h̀]
 kipo donner.INACC habit-CL POSS frère-CL
 « Kipo donne des habits à son frère. »

Ces exemples révèlent que le possessif est toujours préposé au nom. Toutefois, sa postposition est agrammaticale dans la langue.

(06)

* [bì m̀]
 Enfant POSS
 « Mon enfant »

* [bìr-gà ì]
 Enfant-CL POSS
 « Tes enfants »

* [nì-h̀ ó]
 Frère-CL POSS

2. L'actualisateur nominal

L'actualisateur nominal est un mot permettant à un nom d'exprimer dans la phrase une représentation particulière. En effet, les langues gur se différencient par l'existence ou l'absence d'un tel actualisateur. Selon Delplanque :

Ce terme désigne un déterminant nominal qui ne correspond que très imparfaitement à l'article défini du français et qui marque plus généralement que l'objet mentionné est repéré dans la situation d'énonciation. Cet actualisateur peut être placé devant le nom ou derrière lui, selon les langues ; cette différence est secondaire par rapport à la nature grammaticale de ce marqueur. En revanche, il est essentiel de distinguer ce marqueur invariable des pronoms démonstratifs qui, eux, en principe, sont postposés au nom et

s'accordent avec lui et genre et nombre. Les langues gur se différencient selon l'existence ou l'absence d'un tel actualisateur nominal.

Alain DELPLANQUE (2009 : 17)

A l'instar du koromfé et du dagara (Cf. Delplanque, 2009 : 17) le cira admet un actualisateur nominal. Cet actualisateur est invariable et est préposé au nom. Exemple :

(07)

ɲɛ̀tì ɲàgò cɛ̀ré cì
chien ADJ COORD ADJ
« Un chien vilain et sale. »

á ɲɛ̀tì ɲàgò cɛ̀ré cì
ACT chien ADJ COORD ADJ
« Le chien vilain et sale. »

(08)

háán-ò mɛ̀ cílá
femme.CL.SG NEG pleurer.INACC
« Une femme ne pleure pas. »

(09)

á háán-ò mɛ̀ cílá
ACT femme.CL.SG NEG pleurer.INACC
« La femme ne pleure pas. »

(10)

háán-à pàrá
femme.CL.PL parler.INACC
« Des femmes parlent. »

á háán-à pàrá
ACT femme.CL.PL parler.INACC
« Les femmes parlent. »

(11)

bìr-gà kààl-é tà-hò
enfant.CL.PL aller.INACC champ.CL.SG
« Des enfants vont au champ. »

á bìr-gà kààl-é tà-hò
ACT enfant.CL.PL aller.INACC champ.CL.SG
« Les enfants vont au champ. »

Ces exemples prouvent bel et bien l'existence d'un actualisateur en cira. Il est marqué par le morphème [a] qui se place avant le nom. L'analyse relève que cet actualisateur n'est pas obligatoire. Il est utilisé pour apporter plus de précision à l'énoncé. Il peut être omis dans une phrase, s'il n'est pas nécessaire de préciser la valeur du nom, ou si celle-ci peut être

comprise par le contexte ou la situation. L'actualisateur nominal est toujours préposé en cira. Sa postposition serait donc agrammaticale dans la langue.

(12)

*pétì á nàgò céré cì
chien ACT ADJ COORD ADJ
« Le chien vilain et sale. »

(13)

* háán-ò á mè cíla`
femme.CL.SG ACT NEG pleurer.INACC
« Une femme ne pleure pas. »

3. Le démonstratif

Riegel et al. (1994 : 151) définissent le déterminant français comme « le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé ». A la différence du français, le déterminant dans les langues africaines peut être défini comme des mots qui ont pour fonction d'accompagner un nom afin de déterminer ou spécifier la référence de celui-ci. « Du point de vue sémantique, le déterminant permet d'actualiser le nom. Il permet de déterminer le sens du nom en restreignant l'étendue de son sens conceptuel pour l'adapter à la situation du discours. » (GaryPrieur 2011 : 10). Plusieurs auteurs s'accordent à décrire le démonstratif comme un déterminant. Entre autres, Kossonou (2007 : 231) soutient que : « Le démonstratif est décrit comme un déterminant de nom, de même nature que le défini. Il peut, par conséquent, commuter avec le défini. » Par exemple *Donne-moi le seau / Donne-moi ce seau*. Le second emploi renvoie à un référent déjà identifié dans la situation ou dans un contexte. Ainsi, Riegel (2017 : 18) définit le déterminant démonstratif comme « l'article présentatoire [dont la fonction est] de repérer un quantum de substance dans un nouvel ensemble où on veut le déterminer. (...) Il identifie le nom en même temps qu'il l'actualise ». Le démonstratif peut être morphologiquement un adjectif ou un pronom. En cira, il est postposé au nom qu'il détermine. A la différence du possessif du cira, le nom ne porte plus la marque du pluriel, mais plutôt le démonstratif lui-même. Soit les exemples ci-dessous :

(14)

a. bì òná`
Enfant ADJ.DEM.SG
« Cet enfant »

b. hál-è òná`
œuf-CL.SG ADJ.DEM.SG
« Cet œuf »

(15)

a. bìr-gà àná`
Enfant-CL.PL ADJ.DEM.PL
« Ces enfants »

b.hàl-à **àná**
 œuf-CL.PL ADJ.DEM.PL
 « Ces enfants »

Ce, cet, cette, ces marque l'adjectif démonstratif. En cira, il se manifeste par **òná** au singulier et **àná** au pluriel. Le constat est que le démonstratif est toujours postposé au nom. Son antéposition est alors agrammaticale dans la langue.

(16)

* **òná** **bì**
 ADJ.DEM.SG Enfant
 « Cet enfant »

* **àná** **bìr-gà**
 ADJ.DEM.PL Enfant-CL.PL
 « Ces enfants »

Pour spécifier la proximité, le cira emploie **nòtónà** qui est traduit par « celui-ci ». Il représente le pronom démonstratif dans la langue cira. Ce pronom est dans une opposition singulier/pluriel : **nòtónà** « celui-ci » / **bàmónà** « ceux-ci ». Les exemples ci-après illustrent nos propos :

(17)

a. bì **ònà** **bà**
 Enfant ADJ. DEM.SG venir.ACC
 « Cet enfant est venu. »

b. nòtónà **bà**
 PRON.DEM.SG venir.ACC
 « Celui-ci est venu. »

(18)

a. bìr-gà **àná** **bà**
 enfant.CL.PL ADJ.DEM.PL venir.ACC
 « Ces enfants sont venus. »

b. bàmónà **bà**
 PRON.DEM.PL venir.ACC
 « Ceux-ci sont venus. »

4. Le numéral

Le numéral est défini dans le dictionnaire Larousse comme « *un terme qui exprime une idée de nombre (adjectif numéral cardinal) ou de rang (adjectif numéral ordinal)* »¹. Dans le cadre de ce travail, l'accent sera mis sur l'adjectif numéral cardinal parce qu'il précède le nom (*trois enfants*) et il peut à lui seul constituer le syntagme nominal (*quatre d'entre eux sont morts*). En effet pour Dubois (2002, p75), les adjectifs numéraux cardinaux sont « des déterminants (comme les démonstratifs, les articles, les possessifs, les indéfinis), parce qu'ils peuvent ne pas être précédés d'un article (il a deux fils) ». Les numéraux cardinaux permettent de répondre à une question *combien ? Combien de serpent Kipo a-t-il vu ? (Kipo a vu deux serpents ; Il en a vu deux ; deux)*. Ce constat révèle que les cardinaux sont des *déterminants quantifieurs*. Ces déterminants quantifieurs peuvent être classés en quatre catégories selon Gross (2012) :

-Les cardinaux : *un, deux, trois, cent, mille*. Ces déterminants accompagnent des noms comptables. [...]

-Certains adjectifs indéfinis : *plusieurs, quelques*. Cette classe ne comprend pas l'ensemble de ce qu'on appelle *adjectifs indéfinis* dans la grammaire scolaire. *Même* et *autre* ne sont pas des quantifieurs (...)

-Les adverbiaux : *beaucoup de, peu de, assez de, trop de*. Il faut ajouter un certain nombre d'adverbes en *-ment* : *énormément de, vachement de*, etc. L'ensemble comprend plusieurs centaines d'éléments.

-Les déterminants nominaux quantifieurs : *une foule de, un tas de, (une grande) quantité de*. Le nombre de ces substantifs est de l'ordre de 3.000. Ils correspondent à 15 classes sémantiques homogènes et bien délimitées (cf. P.- A. Buvet 1993).

Gaston GROSS (2012 :176)

Toutefois, cette lucarne porte uniquement sur le numéral. En cira, le déterminant numéral (quantifieur) se postpose aux noms qu'ils déterminent comme suit.

(19)

a. **élkén-è** **bèlèkpóŋ**
serpent-CL.sg un
« Un serpent »

b. **élkén-à** **àrè**
serpent-CL.pl deux
« Deux serpents »

c. **élkénà** **nàsiké**
serpent-CL.pl dix
« Dix serpents »

¹ Dictionnaire en ligne (Larousse.fr)

(20)

- a. kípó nà lək̀rè nààsò
 N voir.ACC gorille quatre
 « Kipo a vu le gorille. »

Les numéraux cardinaux déterminent les objets par leur nombre. Il faut noter cependant qu'ils ne sont pas compatibles avec certains noms qui sont indéénombrables. Les noms indéénombrables désignent des choses que l'on ne peut pas dénombrer², compter, calculer. Ces choses forment une masse que l'on ne peut pas diviser en unités.

(21)

- a. nǒ
 « Eau »
- *b. nǒ nǚ̀
 eau cinq
 « Cinq eau »

(22)

- a. tùùtúnú
 « Miel »
- *b. tùùtúnú ʃ̀yòró
 Miel trois
 « Trois miel »

Conclusion

Les noms du cira peuvent être déterminés par le possessif, l'actualisateur nominal, le démonstratif et le numéral. Cet article a permis de les identifier et de connaître leurs positions syntaxiques. Nous avons organisé notre travail en quatre parties à savoir : en 1. le possessif, en 2. l'actualisateur nominal, en 3. le démonstratif, enfin en 4. le numéral. Pour ce faire, nous nous sommes inscrits dans le cadre de la linguistique descriptive en nous inspirant des travaux de Gross (2012) qui stipule que les déterminants ne constituent pas une catégorie grammaticale uniforme. Parmi ceux-ci, il compte « des articles, des adjectifs indéfinis (quelques), des adverbes (beaucoup de), des substantifs (des milliers de), des numéraux cardinaux (deux, cent) » (p174). Cette recherche révèle que le possessif en cira est toujours préposé au nom. Dans cette langue, les pronoms possessifs sont identiques aux pronoms personnels sujets. Lorsqu'ils déterminent un nom pluriel, ces pronoms ne changent pas de forme. C'est plutôt l'objet déterminé qui porte la marque du nombre. Aussi, concernant l'actualisateur nominal l'on retient qu'il ne correspond que très imparfaitement au défini. Cet actualisateur permet de faire la classification entre les langues gur. En effet, il existe une opposition entre « les langues gur qui admettent un actualisateur nominal » et « les langues gur qui n'admettent pas un actualisateur » et une opposition entre « les langues

² Larousse.fr

gur qui ont un actualisateur invariable »/« les langues gur qui ont un actualisateur variable ». Le cira s'inscrit dans la catégorie *des langues gur qui admettent un actualisateur nominal*. L'actualisateur nominal en cira est invariable et est toujours préposé au nom qu'il détermine. Quant au démonstratif, il est toujours postposé au nom. À l'inverse du possessif qui n'a pas de forme au pluriel parce que c'est l'objet possédé qui porte la marque du pluriel, le démonstratif porte la marque du pluriel. Il est dans l'opposition singulier/pluriel. Enfin, le numéral en cira est toujours postposé au nom qu'il détermine. Mais il est souvent incompatible avec certains noms qui sont indéénombrables (les noms dits denses, les noms dits compacts). Cette étude se limite aux déterminants du cira (langue gur qui se rattache de très loin aux langues gurunsi centrale) mais pose cependant des perspectives d'études comparatives avec d'autres langues gur.

Références bibliographiques

- Alla, N. E. A. (2020). Éléments phonologique et grammatical du cira / siti, langue en danger de Côte d'Ivoire : une première approche avec le modèle de la documentation linguistique, Département des Sciences du langage, Université Félix Houphouët-Boigny
- Boutin, A. B., (2007). Déterminant zéro ou omission du déterminant en français de Côte d'Ivoire. *Le français en Afrique*, BCL, ILF, Recueil d'articles, 22. fhal-01408656f
- Creissels, D. (1979). " Le comitatif, la coordination et la construction "possessive" dans quelques langues africaines", *Annales de l'université d'Abidjan, linguistique*, tome 12, Abidjan : 125-144
- Creissels, D. (1991). Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique, Grenoble : ELLUG,
- Creissels, D. (1995). Éléments de syntaxe, Paris, Universitaire de France, 332 p
- Creissels, D. (2006). Syntaxe générale – Une introduction typologique – Tome 1 – Catégories et constructions, Paris : Lavoisier
- Delplanque, A. (2009). "Identité des langues gur du Burkina Faso". [En ligne], consultable sur URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00429049v2>
- Kossonou, K.T. (2007). Description systématique du mérézon, parler abron de la sous-préfecture de Transua, Thèse de doctorat unique, Abidjan : Université de Cocody
- Gary-Prieur, M.-N. (2011). Les déterminants du français, Paris, Ophrys
- Gondo, B. G. (2016). Etude phonologique et morphosyntaxique du dan-gblewo, Editions universitaire européenne
- Gross, G. (2012). Chapitre 9. "Les déterminants" In : *Manuel d'analyse linguistique : Approche sémantico-syntaxique du lexique* [en ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. [En ligne], consultable sur DOI : <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.115193>
- Manessy, G. (1969). Les langues gurunsi, essai d'application de la méthode comparative à un groupe de langues voltaïques, tome 1 et 2
- Riegel, M. & al. (1994). Grammaire méthodique du français, Paris, Presses universitaires de France

Riegel, M., (2017). Le syntagme nominal dans la grammaire française : Quelques aperçus, *Modèles linguistiques*. [En ligne], consultable sur DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.1427>